

GPA, un marché juteux avec son lot d'escroqueries très glauques



Enquêter sur la gestation pour autrui, c'est s'interroger non seulement sur un phénomène majeur de notre civilisation mais aussi sur l'avenir de l'humanité tout entière. C'est cette enquête qu'a voulu mener Eliette Abécassis dans son dernier essai, *Bébés à vendre*, publié chez Robert Laffont.

Avec Eliette
Abécassis

Qui dit marché dit aussi profiteurs, et dans ce domaine, où la régulation internationale est absente, certains tirent avantage du système.

En France, à Blois, en 2016, une mère porteuse a été jugée pour avoir soutiré de l'argent à deux couples homosexuels à qui elle n'a pas livré les enfants "commandés". Celle dont le pseudonyme était "Ange sincère" a prévenu son enfant (conçu avec ses ovocytes) sur Internet pour 15 000 euros. À la naissance, elle a expliqué aux commanditaires que l'enfant était mort-né alors qu'elle l'avait cédé à un autre couple pour à peu près la même somme. Elle a réitéré l'opération plusieurs fois avant d'être interpellée pour escroquerie, alors qu'elle était encore en contact avec trois autres couples. D'un point de vue juridique, le fait que la femme ait été poursuivie pour escroquerie montre que l'enfant est devenu une chose dans la qualification même.

Au Mexique, une des destinations auparavant prisées pour les couples à la recherche d'une mère porteuse, la faiblesse de la régulation a permis une intensification du marché qui s'est faite de façon anarchique. En 2013, un couple avait payé un premier versement de 15 500 dollars à Planet Hospital, une société californienne de tourisme médical qui devait lui trouver une mère porteuse de ce pays. Planet Hospital avait déjà eu quelques déboires en Inde et l'agence au Mexique se plaignait de ne pas avoir les versements nécessaires pour la clinique et les mères porteuses. Quelques mois plus tard, le président de Planet Hospital a annoncé qu'il se retirait du marché, laissant des mères porteuses enceintes et des contrats non honorés. Les clients ont dû repayer pour entamer un nouveau processus ou terminer celui qui avait été mis en route. Le contentieux a été plaidé, mais ils n'ont pas obtenu gain de cause. Le système capitaliste, dès lors qu'il s'applique à des êtres humains, ne peut que se heurter à ses propres limites.

Les procès se multiplient entre les commanditaires et les mères porteuses pour des raisons multiples, et il y a parfois plus grave que l'escroquerie. Au Mexique encore, des jumeaux nés prématurément par GPA à trente semaines ont dû être pris en charge en soins intensifs. Les parents n'avaient pas souscrit d'assurance pour assumer ces frais médicaux supplémentaires, et ont dû rembourser une facture de plus de 100 000 dollars.

Extrait de *Bébés à vendre*, d'Eliette Abécassis, Robert Laffont, 2018.